

A Barcus , le 21 septembre 2023

Guilmain Loïc

██████████
██████████
██████████
████████████████████

Objet : enquête publique « Projet d'achèvement de la Voie de la Soule »

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je tiens à vous faire part de mon opposition au « projet d'achèvement de la Voie de la Soule » soumis à enquête publique.

Je souhaite plus particulièrement attirer votre attention ici sur certaines affirmations avancées par le Conseil départemental et que je conteste :

- Non, le projet du CD64 ne faciliterait pas l'accès à l'autoroute 64. D'après les calculs effectués, la réduction du temps de parcours serait de moins de 60 secondes !
- Non, le projet du CD64 ne concernerait pas une majorité de véhicules. Le comptage routier de 2019 évalue que la plus grande partie des déplacements, environ 60%, se fait en direction de Saint-Palais/Bayonne et 40% vers Sauveterre/Salies.
- Non, le projet du CD64 ne présente pas les chiffres réels du trafic routier... qui ralentit depuis 2019, selon les fiches de comptage de 2019 et de 2021. Le trafic routier actuel, qui n'a pas été réactualisé depuis, nous confirmerait cette tendance à la baisse.

Vous souhaitant bonne réception de mon avis,

Veuillez agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de mes respectueuses salutations.

Loïc Guilmain